



Congrès du Snep

Renouvellement et refondation ?

Le congrès du SNEP aura lieu du 4 au 7 juin à Amiens, ville de De Robien... Largement représentatif de la profession (82 % aux élections professionnelles), le SNEP voit néanmoins ses effectifs s'effriter, au moment où le renouvellement des responsables devient urgent. La décision d'augmenter le nombre des délégués académiques à ce congrès répond à ce besoin.

Deux des quatre thèmes choisis pour ce congrès sont propres à la discipline et au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJVSA) : « développer la place et le rôle de l'EPS et du Sport dans la formation des jeunes aujourd'hui et demain » (thème 2) ; « enseignants d'EPS, professeurs de sport : des concepteurs avec un engagement social fort qui doit être reconnu » (thème 3). Le thème 1, « pour une société de solidarités et de garanties collectives » semble un peu formel et timide sur les alternatives portées. Il interroge : « Comment accepter les suggestions de suppressions de repères d'âge de départ à la retraite (60 ans)... ? ». Du coup, le thème 4, « Quel avenir pour le syndicalisme ? Quelles évolutions pour le SNEP, comment transformer nos pratiques syndicales ? » laisse en creux la construction unitaire de l'action syndicale à partir et au-delà des revendications spécifiques.

L'exercice du métier empiété

La reconnaissance scolaire de l'EPS, actée par la parution des programmes du lycée en 2001 et 2002, est percutée de plein fouet par la logique du socle libéral. Quelques bouts ont été sauvés, comme l'obligation du « savoir nager » à l'issue de la troisième, sans qu'une définition plus précise n'en soit donnée ; le SNEP se félicite d'avoir pu introduire quelques



PHOTO: M. MIGNONNEAU

mots de référence au sport dans les textes de la loi Fillon, « des repères ». Mais, pour la loi, l'EPS n'est qu'un auxiliaire à l'acquisition des compétences du socle. La refonte des programmes collèges en conformité au socle est un des enjeux politiques prochains, pour lequel, déjà, les IPR-EPS selon les régions pilotent des écuries sur leurs thèses : soit une EPS dont les objectifs sont de grands principes (compétences) transversaux aux APSA (activités physiques, sportives et artistiques), c'est la version conforme au socle ; soit une EPS dont les acquisitions sont liées à chaque activité pratiquée (compétences spécifiques).

Les conséquences du nouveau décret sur le statut minent l'exercice du métier. Les réactions de la profession ont pu empêcher la suppression de nombreux forfaits UNSS⁽¹⁾ de trois heures (dans le service des enseignants), mais une réforme incidieuse pour transformer l'UNSS, à caractère obligatoire, en association loi de 1901 se profile. L'UNSS n'ayant plus le caractère de service public, l'encadrement par des professeurs d'EPS ne se justifierait plus. La suppression fréquente d'une des deux heures de coordination alourdit la charge de travail, et prépare la rémunération au mérite. Le tarissement progressif des recrutements en EPS traduit déjà l'intention d'asphyxie. Le SNEP a décidé de réclamer la suspension du Décret, « promise » par le candidat de l'UMP.

Un congrès de refondation ?

La mise « en annexe » de l'EPS au collège, le risque de son externalisation totale ou partielle, suscitent une nouvelle mise en question de ses objectifs. Un débat s'ouvre à nouveau sur les rapports entre EPS et Sport : existe-t-il un

« patrimoine culturel » des APSA, au-delà des contingences historiques qui leur donne sens, digne d'être transmis à l'école, mais aussi dans la société ? Comment, dans l'école, faire de ses « acquis gestuels » (et de valeurs ?) des objets éducatifs ? Une scolarisation de l'EPS identique aux autres disciplines suffit-elle à pérenniser sa reconnaissance institutionnelle ? Correspond-elle vraiment

à un intérêt éducatif ?

La réflexion sur la qualification (bivalence) des enseignants d'EPS, sur les équivalences, l'harmonisation des formations avec celles du MJSVA revêt dans ce cadre un enjeu capital. La majorité U&A du syndicat a toujours le projet d'un grand service public de l'EPS et du Sport. Pas sûr qu'il sera compatible avec notre maintien à l'Éducation Nationale. Le monde sportif est-il dans ce cadre notre principal allié ou notre concurrent ?

En recherche d'une orientation de transformation sociale, le SNEP se contentera-t-il d'un repli corporatiste ?

Quelles alliances, quel syndicalisme ?

Quelle réponse au constat d'une prise de distance des collègues avec le syndicat ? Mobiliser les énergies pour la création de sections d'établissement (S1) du SNEP ou, pour « favoriser la lutte collective », mettre en commun le vécu professionnel et élaborer des revendications communes à tous les niveaux de la FSU ? Quels maillons pour élargir les actions, mobiliser pour les services publics et les besoins sociaux ?

Face à la droite qui va accentuer la division syndicale, la « question de l'évolution du syndicalisme » devra préciser la stratégie, les rapprochements, pour un syndicalisme plus efficace.

A l'interne, nous verrons si l'annonce de la prise en compte, par la direction U&A, de l'expression de délégués se déclarant hors tendance dans les différents congrès sera annoncée et effective. A l'heure actuelle, le vote d'orientation n'est pas encore terminé... ●

GÉRARD GAGNIER

1) Union nationale du sport scolaire.

Les enjeux du congrès du SNESup-FSU :

Sortir du corporatisme, reconstruire un syndicalisme de lutte !



Le service public d'enseignement supérieur et de recherche est-il près de disparaître ? Les attaques n'ont jamais cessé depuis bientôt quatre décennies, suscitant quelques salutaires réactions. Mais la pénurie budgétaire permanente, les effets désorganisateur des importantes fluctuations d'effectifs, le faible lien social des universitaires et leur perméabilité à l'idéologie de la concurrence ont fini par miner bien des résistances.

Les luttes des dernières années ont rarement abouti à des victoires franches. Celle des étudiants contre le LMD resta éclatée, peu soutenue par les personnels, et échoua à empêcher sa mise en place. Depuis, LMD et mise en concurrence des établissements font exploser la notion même de diplôme, plaçant les étudiants dans des rapports de force dégradés face à leurs futurs employeurs. La lutte des chercheurs en 2004 déboucha certes sur un succès. Mais en trompe-l'œil. Le gouvernement recula, puis utilisa habilement les ambiguïtés des textes élaborés par les Etats généraux de la Recherche pour promulguer une loi qui en reprenait les terminologies pour mieux les dénaturer. Ainsi, loin de renforcer les coopérations entre les universités, les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), structures pyramidales où la représentation des personnels est réduite à presque rien, visent à créer des « pôles d'excellences » autour de quelques grosses universités et à réduire les plus faibles à de simples « collègues » s'arrêtant au niveau licence. L'Agence d'évaluation (AERES) établit quant à elle un contrôle des universitaires par des personnalités choisies par le pouvoir au détriment des instances élues. La montée en force de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) et de sa logique de financement par contrats (au lieu d'un financement récurrent) soumet toujours davantage la recherche aux objectifs utilitaristes. A l'apprenti chercheur que doit être le jeune thésard, est substitué un exécutant de tâches ingrates mais nécessaires au contrat, jetable après la soutenance. Les post-doc, les CDD se multiplient et la hiérarchie mandarinale se renforce. Enfin, les vieux projets destructeurs d'autonomie renforcée, de budget global (intégrant les salaires), de modulation des services, de sélection et

d'augmentation des droits d'inscription sont relayés par la Conférence des présidents d'université (CPU), véritable cheval de Troie des lobbies ultra-libéraux. L'Université est décidément à un tournant...

Un SNESup entre radicalisme verbal et lobbying corpo...

Le SNESup n'a guère préparé le monde universitaire à la nécessaire résistance. Alors que s'émousse sa force militante, sa direction s'enfonce dans le lobbying vis-à-vis des instances universitaires. Entre grandes déclarations de principe et peur de perdre ses syndiqués, la majorité « Action syndicale » (AS), UA dans la FSU, tergiverse en permanence. Ses hésitations face au LMD (refus d'une revendication de moratoire au profit d'une vaine tentative d'améliorer la réforme « à la base ») ont désarmé plus d'un militant et

conforté ceux qui ne voient pas d'autre solution que d'obéir aux injonctions du pouvoir. Aujourd'hui, le SNESup affirme combattre les PRES et l'AERES. Mais la politique de sa direction facilite paradoxalement leur mise en place. Ainsi la majorité AS a-t-elle été jusqu'à tenter d'infiltrer un « observateur » dans l'AERES au lieu d'appeler les universitaires à refuser d'y être nommés. La manœuvre fut de surcroît un piteux échec... C'est surtout vis-à-vis de la CPU que, depuis des lustres, la politique d'AS est la plus problématique. De colloque en colloque, les présidents se rallient aux propositions « gestionnaires » élaborées par les think tanks libéraux. Traduites en articles de loi, les 20 propositions du récent colloque de Metz acteraient la fin du service public. Quelques présidents syndiqués y ont certes introduit des amendements de façade. Mais faut-il, comme la direction AS, en tirer prétexte pour envisager de co-organiser des « Etats généraux » avec la CPU ? Sans mobiliser les personnels et étudiants au préalable, n'est-ce pas prendre le risque de leur faire endosser « démocratiquement » la marchandisation managériale qu'elle prépare ?

Pour une orientation de résistance et de lutte !

Redonner un sens à la mobilisation militante passe d'abord par une rupture avec la pratique du lobbying. Il ne faut plus hésiter à affronter les collègues qui se font les relais du pouvoir. C'est en affichant clairement ses positions et en cherchant à mobiliser en toute indépendance que le SNESup pourra réellement peser. C'est sur cette base qu'il faut travailler avec les organisations étudiantes et IATOS. Plus largement, le SNESup doit, avec la FSU, devenir un outil pour retisser les liens distendus entre les universitaires et le mouvement social. C'est ce à quoi s'attache l'EE dans le syndicat, de ses sections d'établissement jusqu'à sa direction. Son score au congrès sera donc une indication importante sur la santé du SNESup, tout autant que les différenciations au sein d'AS et le vote sur le rapport d'activité. Au moment où la maison brûle, il n'y aura là rien d'anodin... ●

JEAN-LUC GODET

